

Collectivité JOIGNY

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2019

Nota : Cet exemple de RPQS a été établi pour une collectivité non éligible à une CCSPL. Dans le cas contraire, les indicateurs supplémentaires suivants (et leurs données associées) figureront également dans le RPQS produit sur le site services :

P251.1 Débordements d'effluents chez les usagers
P252.2 Points de curage fréquent du réseau
P253.2 Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées
P254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel
P255.3 Connaissance des rejets au milieu naturel
P256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité
P257.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau
P258.1 Taux de réclamations

Table des matières

1. Caractérisation technique du service.....	3
1.1. Présentation du territoire desservi.....	3
1.2. Mode de gestion du service	3
1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)	4
1.4. Nombre d'abonnés	4
1.5. Volumes facturés	6
1.6. Détail des imports et exports d'effluents	7
1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	7
1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	7
1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	8
1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	10
1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	10
1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	10
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	11
2.1. Modalités de tarification	11
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)	12
2.3. Recettes	14
3. Indicateurs de performance	15
3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	15
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)	15
3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	16
3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	16
3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	16
3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	16
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes	16
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes	17
4. Financement des investissements.....	18
4.1. Montants financiers.....	18
4.2. Etat de la dette du service	18
4.3. Amortissements	18
4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	18
4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	19
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	20
5.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0)	20
5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	20
6. Tableau récapitulatif des indicateurs.....	21

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau Communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : **JOIGNY**
- Caractéristiques : **Commune**
- Compétence liée au service :

		Nouvelle STEP
	Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>
	Transport	<input checked="" type="checkbox"/>
	Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>
	Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>
	Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>
	Les travaux de suppression ou d'obturation Des fosses	<input type="checkbox"/>
• Territoire desservi :	JOIGNY	
• Existence d'une CCSPL :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
• Existence d'un Zonage :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, date d'approbation* : 10/ 2006	<input type="checkbox"/> Non
• Exercice d'un règlement de service :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, date d'approbation* : 10/2006	<input type="checkbox"/> Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en : Régie
 Régie avec prestataire de service
 Régie intéressée
 Gérance
 Délégation de service public : affermage
 Délégation de service public : concession

*Approbation en assemblée délibérante

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert [] habitants au 31/12/2016 (706 au 31/12/2015).

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert [] abonnés au 31/12/2016 (349 au 31/12/2015).

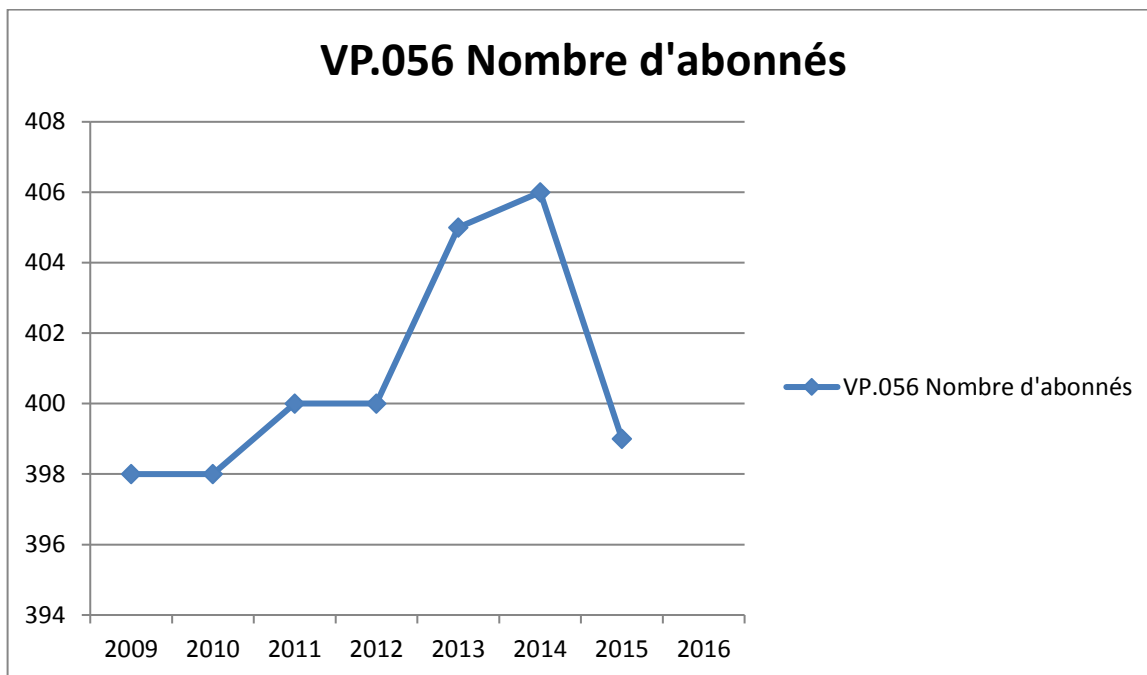
La répartition des abonnés pour la commune est la suivante

	PONTIGNY	Variation en %	Total
Nombre total d'abonnés au 31/12/2010	398		398
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2011	397		
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2011	46		
Nombre total d'abonnés au 31/12/2011	400	1%	400
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2012	397	0%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2012	46	0%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2012	400	0%	400
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2013	402	1%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2013	46	0%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2013	405	1%	405
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2014	403	0%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2014	46	0%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2014	406	0%	406
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2015	396	-2%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2015	46	0%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2015	399	-2%	399
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2016		-100%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2016		-100%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2016		-100%	

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement :

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par Km de réseau hors branchement est de , abonnés/Km) au 31/12/2016. (42.8 abonnés/km au 31/12/2015).

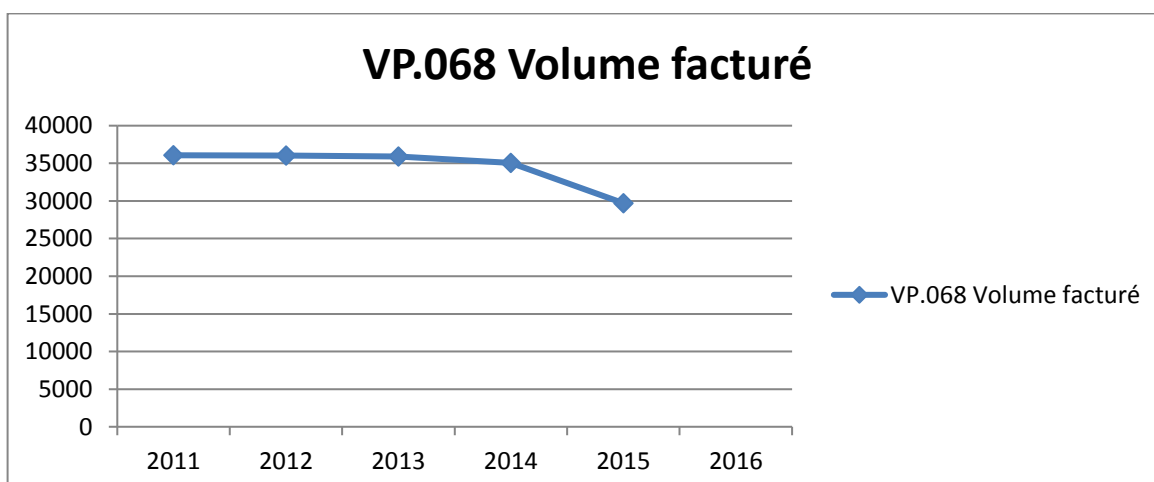
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapporté au nombre d'abonné) est de habitants/abonnés au 31/12/2016. (1.9 habitants/abonné au 31/12/2015).



1.5. Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2011 en m3	Volumes facturés durant l'exercice 2012 en m3	Volumes facturés durant l'exercice 2013 en m3	Volumes facturés durant l'exercice 2014 en m3	Volumes facturés durant l'exercice 2015 en m3	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m3
Abonnés domestique (1)	400	400	405	406	399	
Abonnés non domestique	0	0	0	0	0	0
Total des volumes facturés aux abonnés	36067	36015	35884	35074	29704	
Variation en %	+21.5%	-0.14%	-0.36%	-2.26%	-15.31%	

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du code de l'environnement.



1.6. Détail des imports et exports d'effluents

Volumes exportés vers....	Volumes exportés durant l'exercice 2011 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2012 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2013 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2014 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2015 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2016 en m3
Non Concerné						
Total des volumes exportés						
Volumes importés depuis....	Volumes exportés durant l'exercice 2011 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2012 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2013 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2014 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2015 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2016 en m3
Non Concerné						
Total des volumes importés						

1.7. Autorisation de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux disposition de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de [] au 31/12/2016.

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 6.57521 Km de réseau unitaire hors branchements,
- 2.74749 Km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- [] Km de réseau de transport (refoulement nouvelle STEP)

Soit un linéaire de collecte total de 12.3Km (12.3 Km au 31/12/2010). (Avec le pluviale sans le pluviale 9.32 Km)

Ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement	localisation	Volume éventuel de stockage
Bassin d'orage n°1	Place de la halle	148m3
Bassin d'orage n°2	Rue de la Tuilerie	32 m3

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

STEU n°2 : Station de JOIGNY (nouvelle STEP) mise en service le 20 juillet 2015

Code Sandre de la station : 038930702000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Boue activée et filtre planté de roseaux							
Date de mise en service				20/07/2015							
Commune d'implantation				89307(N°INSEE)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽ⁱ⁾				1200 (97.8Kg DBO ₅)							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés				635							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				180 m ³ /j							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du..... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du / /2012									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur : rivière Nom du milieu récepteur : Le Sereins									
Polluant autorisé		Concentration au pont de rejet (mg/l)		Et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/>	Et		<input type="checkbox"/>	Ou		>60%	
DCO		90		<input type="checkbox"/>	Et		<input type="checkbox"/>	Ou		>60%	
MES		30		<input type="checkbox"/>	Et		<input type="checkbox"/>	Ou		>50%	
NGL		15		<input type="checkbox"/>	Et		<input type="checkbox"/>	Ou			
NTK		15		<input type="checkbox"/>	Et		<input type="checkbox"/>	Ou		>85%	
pH		6 à 8.5		<input type="checkbox"/>	Et		<input type="checkbox"/>	Ou			
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/>	Et		<input type="checkbox"/>	Ou			
Pt		2		<input type="checkbox"/>	Et		<input type="checkbox"/>	Ou			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité Oui/Non	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc Mg/l	Rend %	Conc Mg/l	Rend %	Conc Mg/l	Rend %	Conc Mg/l	Rend %	Conc Mg/l	Rend %

⁽ⁱ⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique.

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1 Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration

Boues produites entre le 1er janvier et le 31 décembre	Station de PONTIGNY (code Sandre:038930701000) STEP n°2				
Exercice 2011 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2012 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2013 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2014 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2015 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	6				
Exercice 2016 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Total des boues produites	6				

⁽ⁱⁱ⁾en Tonnes de Matière Sèche (tMS)

1.10.2 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1er janvier et le 31 décembre	Station de PONTIGNY (code Sandre:038930701000) STEP n°2				
Exercice 2011 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2012 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2013 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2014 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2015 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Exercice 2016 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0				
Total des boues évacuées	0				
⁽ⁱⁱ⁾ en Tonnes de Matière Sèche (tMS)					

2. Tarification de l'assainissement et recette du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc....).

Les tarifs applicables du 01/01/2010 au 01/01/2015 sont les suivants :

	au 01/01/2011	au 01/01/2012	au 01/01/2013	au 01/01/2014	au 01/01/2015	au 01/01/2016
Prime fixe annuelle HT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TVA prime fixe annuelle 5,5%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Consommation prix au m3				0	0	0
TVA consommation 5,5%				0,00 €	0,00 €	0,00 €
(i) cette participation correspond à l'ancienne Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)						
Tarifs	au 01/01/2011	au 01/01/2012	au 01/01/2013	au 01/01/2014	au 01/01/2015	au 01/01/2016
Par de la collectivité						
Part fixe (€ HT/an)						
Abonnement ⁽ⁱⁱ⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Part proportionnelle (€ HT/an)						
Prix au m3	1,77 €	1,77 €	1,77 €	1,77 €	1,77 €	1,77 €
Taxes et redevances						
Taxes						
Taux de TVA ⁽ⁱⁱⁱ⁾ 5,5%				0,013 €	0,013 €	
Taux de TVA ⁽⁴⁾				0,020 €	0,030 €	
Redevances						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)/m3				0,30 €	0,30 €	
Prelevement/m3				0,062 €	0,062 €	
Pollution domestique/m3				0,24 €	0,22 €	
(ii) Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m3						

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 31/03/2015 effective à compter du 01/01/2015 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif à 1€77 TTC.
- Délibération du __/__/__ effective à compter du __/__/__ fixant les frais d'accès au service.
- Délibération du __/__/__ effective à compter du __/__/__ fixant la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement à 2500€.
- Délibération du __/__/__ effective à compter du __/__/__ fixant la participation aux frais de branchement.

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

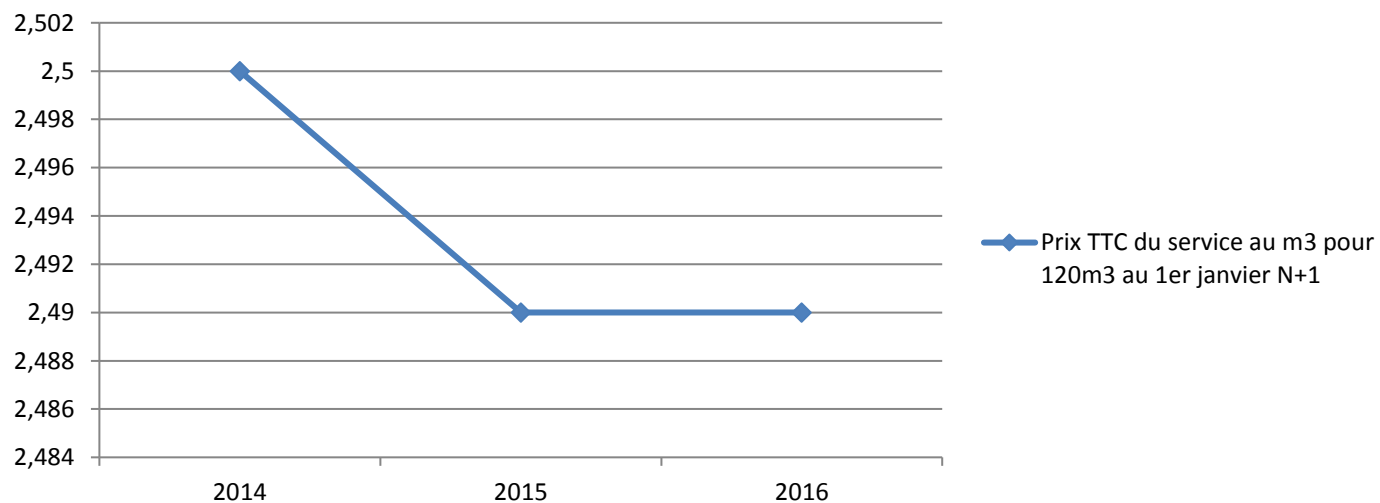
Les tarifs applicables au 01/01/2015 et au 01/01/2016

pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120m3/an) sont :

Facture type	au 01/01/2015	au 01/01/2016	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00 €	0,00 €	0,00%
Part proportionnelle	212,40 €	0,00 €	-100,00%
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	212,40 €	0,00 €	-100,00%
Part du délégataire (en cas de délégation du service public)			
Part fixe annuelle	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Part proportionnelle	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Montant HT de la facture de 120m3 revenant au délégataire	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau)	36,00 €	0,00 €	-100,00%
Redevance pollution domestique	26,40 €	0,00 €	-100,00%
Redevance prelevement	7,44 €	0,00 €	-100,00%
TVA	16,46 €	0,00 €	-100,00%
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	86,30 €	0,00 €	-100,00%
Total	298,70 €	0,00 €	-100,00%
Prix TTC au m3	2,49 €	0,00 €	-100,00%


Attention: si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Prix TTC du service au m3 pour 120m3 au 1er janvier N+1



Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentations du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Variation des taxes



2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2015 en €	Exercice 2016 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	52 576,67 €	0,00 €	-100,00%
<i>dont abonnement</i>	0,00 €	0,00 €	0,00%
Redevance eaux usées usage non domestique	0,00 €	0,00 €	0,00%
<i>dont abonnement</i>	0,00 €	0,00 €	0,00%
Total recette de facturation	52 576,67 €	0,00 €	-100,00%
<i>Recettes de raccordement</i>	0,00 €	0,00 €	0,00%
Prime de l'Agence de l'Eau	0,00 €	0,00 €	0,00%
<i>Contribution au titre des eaux pluviales</i>	0,00 €	0,00 €	0,00%
Recettes liées au travaux	6 000,00 €	0,00 €	0,00%
<i>Contribution exceptionnelle du budget général</i>	0,00 €	0,00 €	0,00%
Autres recettes:.....	326,36 €	0,00 €	0,00%
Total autres recettes	326,36 €	0,00 €	0,00%
Total des recettes	58 576,67 €	0,00 €	-100,00%

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2016 : € (58576.67€ au 31/12/2015)

3. Indicateur de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cette indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

Nombre d'abonnés desservis

Taux de desserte par les réseaux d'eaux usées = ----- x 100= -----

Nombre d'abonnés potentiels

Pour l'exercice 2016, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de % des abonnés potentiels (87.4% pour 2015).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

		Exercice 2015	Exercice 2016
0	Pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de collecte	Oui	Oui
10	Existence d'un plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de collecte	Oui	Oui
+10	Mise à jour du plan au moins annuelle	Non	Non
Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :			
+10	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	Non	Non
+10	Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	Non	Non
+10	Localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs,...).	Non	Non
+10	Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (entre deux regards de visite)	Oui	Oui
+10	Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	Non	Non
+10	Localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	Non	Non
+10	Existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	Non	Non
+10	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement des	Non	Non

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 10 pour l'exercice 2016 (10 pour 2015).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

(Réseau collectant une charge > 2000 EH)

Non concerné car la station de traitement sont < 2000EH

3.4. Conformité des équipements des stations de traitements des eaux usées (P204.3)

(Uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Non concerné car la station de traitement sont < 2000EH

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(Uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Non concerné car la station de traitement sont < 2000EH

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- Le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- La filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Nouvelle Station		
Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinérisation	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽ⁱ⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : Lit de roseaux	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		

(i) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

TMS admis par une filière conforme

Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation=-----X 100

TMS total évacué par toutes les filières

Taux de boues= 100%

Pour l'exercice 2016, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100% (100 % en 2015)

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2015	Exercice 2016
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	616 057€23	0
Montants des subventions en €	212 993€	0
Montants des contributions du budget générales en €	0€	0€

4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2015	Exercice 2016
Encours de la dette au 31 décembre 2016 (montant restant dû en €)		1 020 787€79	0
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital	953 199€58	953 199€58
	En intérêts	21 626€81	21 626€81

4.3. Amortissements

Pour l'exercice 2015, la dotation aux amortissements a été de (52 068€40 en 2015).

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Route d'Auxerre	300 000€	
Rue de la Tuilerie, rue Pasteur		
Mise à jour plan de réseau géo référencé	5 000€	

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créent en application de l'article L261-4 du code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- Les abandons de créances à caractères social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2016, le service a reçu [] demandes d'abandon de créances et en a accordées [].
[] € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit [] €/m3 pour l'année 2016 (Aucun €/m3 en 2015).

5.2. Opérations de coopération décentralisée (Cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou l'aide au développement.

Bénéficiaires	Montant en €

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2015	Valeur 2015
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	706	
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	13.98	
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.49€/m3	
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	87.4%	
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	10%	
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non Concerné	
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non Concerné	
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non Concerné	
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100%	
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	